



Communiqué de presse

Mercredi 3 mai 2023

Pour une patinoire publique et une piscine couverte, à dimension régionale et exemplaire sur le plan énergétique !

Le Parti socialiste et le POP morgiens demandent à la Municipalité d'étudier la réalisation d'une nouvelle infrastructure qui regroupe patinoire et piscine couverte. Cette infrastructure devra être exemplaire sur le plan énergétique, d'ambition régionale et en mains publiques. L'objectif est de proposer une vision stratégique à long-terme, qui réponde aux attentes de la population.

La patinoire de Morges fait couler beaucoup d'encre et occupe régulièrement les débats au Conseil communal. Véritable « passoire énergétique », cette infrastructure est à bout de souffle, comme en témoigne la demi saison blanche de cet hiver 22/23. De loin la plus grande consommatrice d'électricité de la Ville, la patinoire actuelle représente pas moins de 15% de la consommation électrique totale des bâtiments communaux. Si l'on y ajoute l'amortissement et le gaz, la patinoire coûtera en 2023 près de 1,5 million de francs aux contribuables morgien-ne-s. Pourtant, des solutions existent pour réduire son coût économique et environnemental.

Dans sa réponse à l'interpellation des Vert·e·s, « Quid de l'avenir de la patinoire à court et à long terme ? »¹, la Municipalité affirme travailler « [...] activement à la définition d'une stratégie pour l'assainissement énergétique de la patinoire, compte tenu des nombreuses contraintes actuelles ». Le préavis est annoncé pour cet automne.

Pour autant, cette stratégie ne nous convainc pas et nous déplorons un manque de vision à long terme et d'ambition. Nous le savons, même avec des investissements importants, la rénovation énergétique de la patinoire des Eaux-Minérales ne permettra pas de couvrir ses besoins en consommation de gaz et d'électricité, en raison de la vétusté et de la structure du bâtiment. Le Parti socialiste et le POP sont soucieux de promouvoir une offre sportive aussi variée et accessible que possible, qui reste compatible avec les objectifs climatiques de la Ville et qui réponde aux attentes de la population. Au Conseil communal du mercredi 3 mai 2023, le groupe PSIG (Parti socialiste et indépendant-e-s de gauche) dépose une motion qui demande un crédit d'étude pour une nouvelle infrastructure regroupant une patinoire et une piscine couverte et qui devra impérativement répondre aux conditions suivantes :

Exemplarité énergétique

Il existe des solutions pour limiter les coûts énergétiques et environnementaux des infrastructures de glace. A titre d'exemple, le projet de patinoire envisagé en 2022 par la Commune de Gland devait atteindre l'autonomie énergétique grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques et à un système de stockage de l'énergie produite pendant l'été. La forme du toit de la patinoire des Eaux-Minérales compromet grandement les chances d'atteindre un tel objectif.

Le Parti socialiste et le POP considèrent que la future infrastructure devra comprendre un système de chauffage utilisant les énergies renouvelables et les rejets de chaleur des générateurs de froid, de même

¹ Réponse écrite de la Municipalité à l'interpellation du Groupe des Vert·e·s présentée le 5 avril 2023. [Lien.](#)

que des panneaux photovoltaïques produisant l'équivalent de la consommation électrique totale du bâtiment.

Une infrastructure en mains publiques...

La mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité est une mission de service public. La commune doit donc assumer elle-même cette tâche et non la déléguer à des acteurs privés. L'exploitation d'une patinoire n'étant pas une activité rentable, tant l'infrastructure elle-même que son exploitation doivent rester en mains publiques, ce qui permettra notamment de garantir des tarifs abordables.

... à dimension régionale...

De l'aveu même de la Municipalité², la patinoire est une infrastructure régionale « par excellence ». On rappelle à ce titre qu'un dixième seulement des membres des clubs de glace réside à Morges. Il se justifie dès lors pleinement qu'une solution se dessine à l'échelle du district, via un cofinancement régional.

... et répondant véritablement aux besoins de la population

Les résultats du sondage commandé par la Ville dans le cadre de la révision de la politique sportive démontrent clairement que la réalisation d'une piscine couverte figure au premier rang des préoccupations de la population morgienne en matière d'aménagements sportifs³.

Nous sommes convaincu-e-s qu'un tel projet permettra à la fois de concilier les objectifs climatiques de la Ville avec une offre sportive de qualité. Dans la mesure où un tel projet ne pourra être réalisé à court terme, il s'agira dans l'intervalle de maintenir l'activité de glace dans le bâtiment actuel qui doit être assaini. À terme, ce bâtiment pourra sans peine être valorisé, par exemple sous la forme d'une salle omnisport. Le PS et le POP se réjouissent de présenter à la population leur vision stratégique en matière d'aménagements sportifs. Ils rappellent leur attachement au sport qui joue un rôle essentiel dans le développement de la cohésion sociale et à une offre restant financièrement accessible à toutes et tous.

Pour le PS Morges

Camille Robert
Présidente
078 891 39 41

Pour le Groupe PSIG

Frédéric Eggenberger
Chef de groupe
076 560 96 34

Pour le POP

Jean-Bernard Thüler
Conseiller communal
077 426 60 02

² Interview de Mme Morandi parue dans La Côte, édition du 26 avril 2023

³ 37.1% des personnes sondées estiment une nouvelle piscine couverte « essentielle » et 23.9% de la population estiment le maintien de la patinoire « essentiel ». A noter que 75% des personnes interrogées pensent que la piscine est très ou assez importante (contre 42% pour la patinoire). 18% des sondés affirment se rendre régulièrement à la piscine (contre 3% à la patinoire). [Cf. résultats du sondage](#)